

Hydraulique

Mise en place de branchements particuliers d'assainissement à Chteibo

10 milliards attribués par la wilaya au secteur de l'hydraulique

Un montant de 10 milliards a été attribué récemment à la Direction de l'hydraulique de la wilaya pour le financement d'une opération sectorielle relative à la mise en place des branchements particuliers du réseau d'assainissement de la localité de Chteibo, dans la commune de Sidi Chami, nous a-t-on indiqué mardi dernier de sources de la Direction de l'hydraulique. Cette opération, selon nos sources, vise à

rattraper le retard constaté en matière de branchements particuliers inscrits dans le programme de développement PCD de cette commune. Pour rappel, le programme sectoriel de la Direction de l'hydraulique qui visait la mise en place de 9.600 branchements particuliers auxquels se sont vu ajouter quelque 4.000 autres branchements de la partie extension de Chteibo, a été d'ores et déjà finalisé, ont ajouté les mêmes sources. **B.H**

Hydraulique

Stockage des eaux

Les capacités augmenteront à 9 milliards m3 à l'horizon 2017

Les capacités nationales de stockage des eaux augmenteront à près de 9 milliards m3 à l'horizon 2017 contre 7,5 milliards m3 actuellement après la mise en service de nouveaux barrages, a révélé mardi le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. M. Necib qui intervenait devant les membres de la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Necib a précisé que le nombre des barrages va passer de 65 grands barrages, actuellement, à 86 unités en l'espace de deux mois, ce qui augmentera les capacités de stockage de 7,5 milliards de m3, actuellement, à plus de 9 milliards m3. 12 barrages sont en cours de réalisation dont 5 grands barrages à Souk Ahras, Khenchla, Médéa, Tipaza et Mascara. Les projets devraient être réceptionnés durant l'année en cours en attendant le lancement d'autres projets. Des opérations de dévasement des vieux barrages sont également prévues, a indiqué le ministre qui a ajouté que ces opérations avaient déjà été lancées au niveau des barrages de Bouhnifia (Mascara), Fom el Gherza (Skikda) et Ksob (M'ssila). Dans le but d'élargir ce genre d'opérations, l'entreprise publique Elico a entamé la fabrication locale des équipements nécessaires. La première machine destinée au dévasement sera réceptionnée vers la fin de l'année en cours avec un taux d'intégration nationale estimé à près de 60 % qui sera augmenté à 80 % à l'horizon 2018. Dans le cadre de la stratégie du secteur visant la diversification des ressources hydriques, deux nouvelles stations de dessalement d'eau de mer sont en cours de réalisation à Ténès et Oran. Ces stations qui viendront s'ajouter aux neuf stations existantes seront délivrées avant l'été prochain. Deux autres stations d'une capacité de 100.000 m3/jour sont également prévues à Bejaia et Taref, a ajouté le ministre. S'agissant des stations d'épuration des eaux usées, le



parc national sera renforcé de 35 nouvelles unités à l'horizon 2017, ce qui augmentera le nombre à plus de 200 stations d'une capacité de traitement de près de 1,2 milliards m3/an. Les eaux traitées seront destinées principalement au secteur agricole. Selon M. Necib, il existe 166 stations permettant le traitement de près de 800 millions m3/an. La plupart de ces structures répondent aux normes internationales "Iso" et disposent d'un laboratoire d'analyse de l'eau conforme aux normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les eaux traitées sont actuellement exploitées pour l'irrigation des périmètres agricoles avoisinants.

Il est procédé actuellement à la réalisation d'une opération pilote portant sur une nouvelle méthode de traitement des eaux usées qui permet d'exploiter les eaux épurées dans l'irrigation des cultures maraîchères, a indiqué le ministre, précisant que l'opération lancée en collaboration avec l'ONU touchait à sa fin. L'Algérie abritera la semaine prochaine, un atelier régional organisé par l'Institut méditerranéen de l'eau, avec la participation d'experts internationaux

pour débattre de l'utilisation des eaux traitées dans le domaine agricole. Concernant la distribution de l'eau potable, le ministre a annoncé un plan de réhabilitation du réseau actuel, qui en plus de sa vétusté connaît "une forte pression", et ce en vue d'améliorer sa performance et réduire les fuites. Lancée dans 17 villes sur 45 villes concernées, à travers le territoire national, l'opération fait toujours l'objet d'examen dans les autres villes. M. Necib a souligné que son département ministériel oeuvrait actuellement à élaborer une stratégie nationale pour faire face aux inondations, notamment dans les zones urbaines, en collaboration avec l'Union européenne (UE). La dite stratégie sera finalisée avant la fin 2015, a précisé le ministre, soulignant que plusieurs villes avaient été sécurisées contre le risque d'inondation, citant à titre d'exemple, Batna, Sidi Bel Abbes et la vallée du M'zab. Revenant à la problématique de gestion des ressources hydriques, M. Necib a insisté sur l'impératif d'améliorer le service public, annonçant une prochaine décision portant licenciement des directeurs de wilayas non qualifiés.

SELON HOCINE NECIB

Les capacités de stockage des eaux augmenteront à 9 milliards de m3 à l'horizon 2017

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, qui intervenait avant-hier, devant les membres de la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée populaire nationale (APN) a précisé que le nombre des barrages va passer de 65 grands barrages, actuellement, à 86 unités en l'espace de deux mois, ce qui augmentera les capacités de stockage de 7,5 milliards de m3, actuellement, à plus de 9 milliards m3.

12 barrages sont en cours de réalisation dont 5 grands barrages à Souk Ahras, Khenchela, Médéa, Tipaza et Mascara. Les projets devraient être réceptionnés durant l'année en cours en attendant le lancement d'autres. Des opérations de dévasement des vieux barrages sont également prévues, a indiqué le ministre qui a ajouté que ces opérations avaient déjà été lancées au niveau des barrages de Bouhnia (Mascara), Fom el Gherza (Skikda) et Ksob (M'sila).

Dans le but d'élargir ce genre d'opérations, l'entreprise publique Elico a

entamé la fabrication locale des équipements nécessaires. La première machine destinée au dévasement sera réceptionnée vers la fin de l'année en cours avec un taux d'intégration nationale estimé à près de 60 % qui sera augmenté à 80 % à l'horizon 2018.

Dans le cadre de la stratégie du secteur visant la diversification des ressources hydriques, deux nouvelles stations de dessalement d'eau de mer sont en cours de réalisation à Ténès et Oran. Ces stations qui viendront s'ajouter aux neuf stations existantes seront livrées avant l'été prochain.

Deux autres stations d'une capacité de 100.000 m3/jour sont également prévues à Bejaia et El Tarf, a ajouté le ministre.

S'agissant des stations d'épuration des eaux usées, le parc national sera renforcé de 35 nouvelles unités à l'horizon 2017, ce qui augmentera le nombre à plus de 200 stations d'une capacité de traitement de près de 1,2 milliard m3/an. Les eaux traitées seront destinées principalement au secteur agricole. Selon M. Necib, il existe 166 stations permettant le traitement de près de 800 millions

m3/an. La plupart de ces structures répondent aux normes internationales "Iso" et disposent d'un laboratoire d'analyse de l'eau conforme aux normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les eaux traitées sont actuellement exploitées pour l'irrigation des périmètres agricoles avoisinants.

UN PROJET DE DÉCRET POUR LA LUTTE CONTRE LE VOL D'EAU ET LE PILLAGE DE SABLE

Il est procédé actuellement à la réalisation d'une opération pilote portant sur une nouvelle méthode de traitement des eaux usées qui permet d'exploiter les eaux épurées dans l'irrigation des cultures maraîchères, a indiqué le ministre, précisant que l'opération lancée en collaboration avec l'ONU touchait à sa fin.

L'Algérie abritera la semaine prochaine, un atelier régional organisé par l'Institut méditerranéen de l'eau, avec la participation d'experts internationaux pour débattre de l'utilisation des eaux traitées dans le domaine agricole. Concernant la

distribution de l'eau potable, le ministre a annoncé un plan de réhabilitation du réseau actuel, qui en plus de sa vétusté connaît une forte pression, et ce en vue d'améliorer sa performance et réduire les fuites.

Lancée dans 17 villes sur 45 villes concernées, à travers le territoire national, l'opération fait toujours l'objet d'examen dans les autres villes. M. Necib a souligné que son département ministériel œuvrait actuellement à élaborer une stratégie nationale pour faire face aux inondations, notamment dans les zones urbaines, en collaboration avec l'Union européenne (UE).

Ladite stratégie sera finalisée avant la fin 2015, a précisé le ministre, soulignant que plusieurs villes avaient été sécurisées contre le risque d'inondation, citant à titre d'exemple, Batna, Sidi Bel Abbès et la vallée du M'zab.

Revenant à la problématique de gestion des ressources hydriques, M. Necib a insisté sur l'impératif d'améliorer le service public, annonçant une prochaine décision portant licenciement des directeurs de wilayas non qualifiés. Concernant

les préparatifs pour la saison estivale, le premier responsable du secteur a affirmé que toutes les mesures avaient été prises pour garantir l'approvisionnement en eau potable en cette période, soulignant que des montants importants ont été affectés par le fonds national de l'eau au profit des wilayas ayant enregistré un déficit en cette ressource vitale durant les années précédentes.

Une cellule de veille sera mise en place au niveau du ministère pour assurer un suivi de la gestion des ressources hydriques durant l'été prochain et la prise en charge d'éventuels problèmes.

Le ministre a, d'autre part, dévoilé un projet de décret visant à encadrer les missions de la force publique en matière de ressources en eau, notamment en termes de lutte contre le vol d'eau et le pillage de sable.

Le décret vise à définir les modalités d'intervention des agents en charge de ces missions et leur protection contre d'éventuelles agressions. Les capacités nationales de stockage des eaux augmenteront à 9 milliards m3 à l'horizon 2017.

Hamza Belaidi

Necib en visite d'inspection à Rouiba...



Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectue, aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection à l'Entreprise de réalisation hydro-aménagement, à Rouiba, en vue de s'enquérir la situation de l'entreprise et ses perspectives de développement.

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La sensibilisation du travailleur à la sécurité professionnelle soulignée à Constantine

Les participants à une journée d'étude sur la prévention des risques professionnels dans le secteur du BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique) ont insisté, hier à Constantine, sur l'importance de sensibiliser le travailleur à la sécurité professionnelle. Les conditions de travail dans de nombreux chantiers sont loin d'être aux normes dans la wilaya de Constantine, tandis que les mesures de protection pour se prémunir contre les accidents du travail ne sont généralement pas respectées, a relevé la responsable de la prévention à la Caisse nationale d'assurances sociales (CNAS) de Constantine, Moufida Birouk. Elle a appelé, dans ce contexte, à la «multiplication» et à la «régularité» des visites d'inspection dans les différentes entreprises, conjointement avec les services de l'inspection du Travail. «Si les travailleurs de différents secteurs d'activité ne sont pas à l'abri d'un accident, ceux qui activent dans le BTPH sont les plus exposés aux risques de chutes d'un échafaudage, de contact avec des outils coupants, de piétinement de clous, sans compter les évolutions d'engins de travaux publics sur les chantiers», a ajouté, en substance, M^{elle} Birouk. Elle a éga-

lement fait savoir que le secteur du BTPH occupe la première place à l'échelle locale en matière d'accidents professionnels, signalant, à ce propos, qu'une trentaine d'incidents de diverses gravités se sont produits en 2014 dans cette wilaya. Le Dr Djamel Kihili, médecin conseil à la CNAS, a appelé, de son côté, au «développement de la culture de la prévention des risques générés, notamment par les produits chimiques qui présentent des dangers pour la santé des travailleurs». Les employeurs ont aussi le devoir, selon le même praticien, de prendre des mesures de prévention et de protection, à travers l'évaluation périodique et le contrôle des risques encourus, notamment par les travailleurs en contact avec des produits chimiques. C'est d'autant plus nécessaire, a-t-il estimé, que l'impact d'une bonne prévention «ne peut être que positif sur la productivité des travailleurs, ainsi que sur la santé financière de l'entreprise». Des médecins conseils et du travail de la CNAS et du Centre hospitalo-universitaire Ibn-Badis, ainsi que des cadres de l'inspection du Travail ont pris part à cette rencontre organisée par la CNAS de Constantine.